

# L'ÉCHANGE SOCIAL ET LA RÉGULATION DES DÉVIANCES

---

---

L'augmentation des libertés individuelles que connaissent nos sociétés depuis les années soixante va de pair avec une responsabilisation et un autocontrôle accrus de chacun. La citoyenneté civique est la modalité selon laquelle se déroulent aujourd'hui les échanges sociaux : elle est l'une des caractéristiques de la postmodernité. Sur fond de ces changements, la notion de comportements déviants évolue sensiblement, passant du contrôle au retour à la normalité pour aboutir à la gestion des risques.

---

PAR CLAUDE MACQUET

Le caractère général de l'existence humaine que je veux évoquer est son caractère dialogique fondamental. (Charles Taylor, *Le malaise de la modernité*, éditions du Cerf, Paris, 1999.)

La crise qui caractérise les sociétés occidentales depuis trois ou quatre décennies est celle du passage de la modernité vers ce qu'il est convenu de nommer la postmodernité. L'expression *société postmoderne* repose notamment sur le constat d'une avancée significative des libertés individuelles depuis grosso modo la fin des années soixante. En même temps, elle souligne le discrédit croissant qui pèse sur les ordres normatifs élaborés par les générations précédentes.

Dans ce contexte général, faut-il qualifier la notion de déviance de surannée et la considérer comme un reliquat d'une situation dépassée ? C'est peut-être là aller trop vite en besogne dans la mesure où une autre possibilité se doit aussi d'être prise en compte : celle d'une complexification des procédures de régulation des comportements individuels. Mieux encore, il n'est pas interdit de considérer que certaines revendications libérales actuelles,

## DÉVIANCES

voire libertaires, sont tout à la fois un levier moderne (parce que prônant l'émancipation des individus) pour la mise en place des sociétés postmodernes et une modalité, particulière à la postmodernité, de régulation des individus et de leurs agissements. Mon objectif dans les lignes qui suivent sera de tenter de démêler quelque peu l'écheveau de ces deux possibilités.

Cela étant, il ne fait guère de doute que la postmodernité a déjà produit certains effets. Entre autres, elle porte un regard foncièrement sceptique, voire nihiliste, sur les faits de société, notamment en valorisant l'équivalence des choix individuels et des styles de vie; regard auquel se rallient à l'occasion une partie de l'opinion publique, des membres de la classe politique, sans oublier des chercheurs en sciences humaines.

La première partie de cet article est consacrée à cet « inévitable » qu'est l'échange, ses mises en forme dans le cours de la vie quotidienne et les modalités de régulation des déviations qui leur sont reliées. Une seconde partie se centre plus spécifiquement sur la mise en forme de l'échange, mais dans le cadre macrosociétal cette fois, et selon trois variantes qui se succèdent sans toutefois s'exclure : celle de la citoyenneté politique, celle de la citoyenneté sociale et, avec l'hypothèse de la postmodernité, celle de la citoyenneté civique.

## L'ÉCHANGE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

La notion de déviation peut être considérée comme l'aboutissement d'un processus dans lequel cinq dimensions, à tout le moins, entrent en ligne de compte. 1) Le caractère déviant est attribué à un acte qui est porté à la connaissance d'un public; 2) Certains individus procèdent à l'évaluation de cet acte et à son classement selon des critères dont ils sont les dépositaires; 3) La position occupée par l'acte au terme de ce travail de repérage et de classification suscite une désapprobation du public; 4) L'amplitude de celle-ci est telle que le public mobilise certaines de ses ressources à son encontre; 5) Dans le but d'en atténuer les effets ou encore de l'empêcher de se renouveler.

*La déviation caractérise un acte porté à la connaissance d'un public*

De prime abord, il est plutôt rare que des paroles soient qualifiées de déviantes, sauf lorsqu'elles prédisent une action à venir. Par exemple, une chose est d'exprimer son agressivité, une autre est de mettre cette agressivité en acte : dans le premier cas, l'interlocuteur pourra tenir compte de cette donnée et anticiper la suite des événements dans le cadre de la conversation en cours; dans le second cas, il subit les conséquences de l'acte, c'est-à-dire que, entre autres, la conversation cesse, mais aussi et surtout que la conversation comme forme de l'échange s'arrête. On peut ainsi comprendre la grande différence qu'il y a entre une parole et un acte, différence qui nous occupe ici. La parole alimente et entretient une forme d'échange entre plusieurs individus, et ce même quand ce qui est exprimé pourrait être noté négativement; de son côté, l'acte laisse planer un doute sur la question de savoir si l'échange pourra être continué dans le temps. Est déviant l'ac-

## DÉVIANCES

te qui met cet échange en danger. En suivant cette proposition, on comprendra aussi que certains actes (au même titre que des paroles, d'ailleurs), même réprouvés en vertu d'un code moral ou d'un code formel, peuvent être considérés par le public concerné comme étant tolérables, et ce pour deux raisons : soit que ces actes ne semblent pas mettre vraiment en danger les conditions de l'échange, soit que ces actes renforcent l'échange et la cohésion sociétale.

*L'acte est évalué et classé par les individus  
qui détiennent une autorité et il fait l'objet d'une dénonciation*

Savoir si un acte met l'échange en danger n'est pas une opération simple, mais bien souvent controversée, et ce pour deux raisons au moins. Celui qui procède à cette évaluation doit, d'une part, être autorisé à émettre un avis légitime sur la question, et d'autre part être bien au fait de la norme ou du type de norme servant de référence à l'acte en question.

En effet, une des caractéristiques des sociétés occidentales est que les divers champs d'activités — économiques, politiques, domestiques et culturelles — sont distingués les uns des autres, de plus en plus autonomes. Il résulte de ceci que les individus investis d'une autorité dans un champ ne le sont pas nécessairement dans un autre. Par exemple, dans la sphère des activités domestiques et familiales, il est généralement tenu pour acquis que ce sont bien les parents qui détiennent la capacité légitime de caractériser tel ou tel acte de leurs enfants comme s'écartant de ce qu'ils considèrent être la normalité des choses plutôt que, disons, l'employeur du père. Mais cette légitimité accordée aux parents n'est globalement acquise que pour une forme particulière des échanges domestiques : celle de la famille dite nucléaire et où les rapports entre la génération des parents et celle des enfants sont de nature inégalitaire. Si les échanges domestiques prennent une autre allure — par exemple, celle d'une communauté familiale plus traditionnelle et englobant la génération des grands-parents ou bien celle d'une famille nucléaire toujours, mais où les rapports entre les générations sont notablement moins inégalitaires notamment parce que des droits sont concédés aux enfants —, cette légitimité des parents sera bien souvent diminuée, voire franchement contestée, par exemple par la grand-mère paternelle ou maternelle dans le cas de la famille traditionnelle, ou par un expert dans le domaine du bien-être et de l'épanouissement psychologique de l'enfant dans le cas de la famille dite démocratique.

Ainsi, Schalet (2000) a pu montrer une différence nette entre les classes moyennes américaines et hollandaises. En Hollande, les parents auront tendance à considérer comme acceptable le fait que leurs adolescents aient des relations sexuelles avec leur petit ami ou petite amie en utilisant leur chambre à coucher personnelle; pour les parents américains, cette éventualité est caractérisée comme déviante, c'est-à-dire comme étant un fait qui met la cohésion de leur vie de famille en danger. Dans le cas des familles nord-américaines, les relations intergénérationnelles sont inégalitaires et, pour les parents, accepter que leurs enfants puissent avoir des relations amoureuses dans l'espace familial fait courir le risque que cette inégalité ne

## DÉVIANCES

sera plus possible à l'avenir puisque l'acceptation de leur sexualité sous le toit familial fait accéder les adolescents à l'état de personnes adultes; en comparaison, les parents hollandais acceptent l'idée que les adolescents ont des droits et/ou des besoins somme toute de même nature ou de même importance que les adultes.

Une autre difficulté réside en ceci que les champs de pratiques, bien que distincts, sont parfois en concurrence, voire en compétition. Ainsi, une norme peut très bien être comme enchâssée dans une autre à l'image de poupées russes, et un même fait, catalogué comme anodin « à un premier étage », peut être considéré comme déviant « à un autre étage » ou inversement. Par exemple, le port du foulard islamique, en France, risque bien, aux yeux d'une partie du public, de mettre à mal la cohésion de la république, et cet acte sera donc évalué comme déviant alors même qu'il est un facteur de cohésion à un autre échelon de la vie sociale.

Cette possibilité d'un conflit hiérarchique entre champs différents nous amène à considérer une autre difficulté qui résulte de la juxtaposition de deux normes différentes. Par exemple, l'échange sur un marché traditionnel et celui dans un complexe commercial contemporain. Dans le premier cas, l'échange commercial ne pourra s'installer entre les parties que si des préambules parfois longs sont respectés afin de construire une confiance réciproque, et ce n'est qu'au terme de cet échange fortement personnalisé que la détermination définitive du prix se fera. Dans le second cas, le paiement passe à l'avant-plan des pratiques, la question de la confiance entre les parties se résumant aux directives impersonnelles et techniques du certificat de garantie qui accompagne l'objet ou le service acheté. Dans le premier cas, vouloir d'emblée payer l'objet choisi au premier prix annoncé sera considéré comme déviant parce que ce paiement coupe court à la possibilité d'un échange personnalisé entre les parties (Simmel, 1987). Dans le second, c'est l'inverse qui sera catalogué de déviance.

Aux difficultés de hiérarchie et à celles de la juxtaposition s'ajoute aussi la difficulté de la concurrence des ordres normatifs. Ainsi, Gusfield (1996) est d'avis que c'est avec l'avènement et la suprématie croissante des « nouvelles classes moyennes », dans les années trente, aux États-Unis, que certains faits, jusqu'alors tolérés par les hommes des classes populaires, ont pu être catalogués de déviants et donc réprouvés. Par exemple, pour ces derniers, consommer publiquement des boissons alcoolisées — et parfois avec excès — est une marque de fraternité, de reconnaissance réciproque et de solidarité entre pairs, mais ces pratiques font aussi courir le risque de perdre le contrôle de soi et de ne plus pouvoir conserver un certain quant-à-soi; deux notions qui sont centrales et qui organisent le type d'échange pour lequel ces classes moyennes affichent leur préférence, échange fait notamment de réserve personnelle, de maîtrise émotionnelle de soi, de calculs stratégiques y compris à propos de leur capital santé. Lorsque les hommes des milieux populaires ont été confrontés puis admis à ce type d'échange avec des individus des classes moyennes — notamment à l'occasion d'activités sportives ou culturelles de masse —, bien des pratiques en vigueur chez les premiers ont été dénoncées et réprimées par les secondes, et cette dénonciation a été

partagée par un public plus large qu'avant et incluant à présent une partie des milieux populaires (la partie masculine s'entend; les femmes des milieux populaires étant déjà acquises à cette dénonciation depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre de leurs échanges conjugaux).

*L'accroissement de la désapprobation rend d'autant plus probable la mobilisation de ressources jugées aptes à atténuer les effets des actes déviants, voire de rendre leurs survenues improbables*

Nous suivons la proposition de Steiner (1994) qui s'exprime selon cette formule : « La cohésion sociale = la participation des individus aux procédures de régulation de leurs agissements. » Cette perspective nous porte assez naturellement à soutenir la thèse d'une pluralité des ensembles normatifs. Mais on ajoutera aussi que si ces cinq dimensions semblent suffisantes pour décrire l'émergence d'une déviance, l'ensemble du processus et les diverses interactions qu'il recèle doivent être éclairés par des informations macro-sociétales.

### L'ÉCHANGE MACROSOCIÉTAL

Considérant l'évolution sociohistorique des sociétés occidentales sur le long terme, Norbert Elias a proposé cette thèse que les chaînes d'interdépendance (et donc l'échange) entre les individus se sont à la fois allongées et complexifiées au fil des sept ou huit derniers siècles. Selon lui, au fil du temps, les changements structurels qui ont affecté nos sociétés font que de plus en plus d'individus sont amenés à devoir composer avec d'autres individus. L'échange devient donc de plus en plus généralisé.

Les trois étapes de ce processus décrites ci-dessous posent avec acuité, d'une part, la question de l'inclusion dans l'échange généralisé et, d'autre part, celle du sort réservé aux individus qui ne sont pas en état d'y participer. De plus, ces étapes inaugurent chaque fois un type particulier de citoyenneté — politique, sociale et civique. On aura également trois types de régulation des déviations : le contrôle disciplinaire, la réhabilitation d'une normalité, la surveillance et la gestion des risques de déviance.

### LA CITOYENNETÉ POLITIQUE ET LE CONTRÔLE DISCIPLINAIRE

La première étape est celle de l'émergence de l'État-nation, dont les révolutions anglaise, américaine puis française représentent trois variantes phares. Leur point commun pour notre propos est l'instauration d'un premier échange généralisé entre tous les citoyens (la nation) via les instruments institutionnels élaborés par la collectivité (l'État) et qui se veulent être les garants de la liberté de chacun. Une des conditions de cet échange est le contrôle, externe aux individus et exercé par les agents des institutions étatiques, de la violence. Violences contre (et entre) les personnes et violences contre leurs biens, voilà les deux figures emblématiques de la déviance dans le cas de l'État-nation dans la mesure où elles contrecarrent l'exer-

cice de la citoyenneté politique. Avec l'État-nation, il y a une double différence avec l'Ancien Régime. Dans le cas de la citoyenneté politique moderne, le droit de participer à l'échange généralisé est acquis. Surtout cette participation est attendue, c'est-à-dire que la participation est la norme, et la régulation a pour objectif de restaurer cette participation (Wagner, 1996). Aussi, l'État et ses institutions détiennent le monopole de l'exercice légitime de la violence, mais le contrôle qu'ils exercent sur les individus s'amplifie en même temps qu'il s'adoucit : la peine remplace de plus en plus le bannissement communautaire ou la mutilation physique (McHoul et Grace, 1993). Surtout, elle se veut à présent restauratrice et ainsi garante de la capacité citoyenne. Bien que fortement simplificateur, on ajoutera à ce tableau d'ensemble que pour ce type d'échange, et sur le long terme toujours, de plus en plus d'actes seront considérés comme des violences (la « correction » physique des jeunes par leurs éducateurs, par exemple), comme des quasi-violences (les violences psychologiques) ou comme des proto-violences (les menaces de violence ou le harcèlement sexuel ou professionnel) parce que le public voit là une altération de ses facultés citoyennes. De la même manière, d'aucuns ont insisté sur l'extension quasi continue du modèle pénal sanctionnant et réparant à la fois (du moins idéalement pour le second volet de cette régulation) les individus posant ces actes déviants et leurs dispositions citoyennes (Cohen, 1985).

## LA CITOYENNETÉ SOCIALE ET LA RESTAURATION D'UNE NORMALITÉ

La seconde étape a comme moments forts notamment le New Deal de l'entre-deux-guerres aux États-Unis et surtout l'implantation de l'État social du côté européen. La généralisation de l'échange suit son cours, dans ce cas via une extension considérable du régime du salariat (Castel, 1995). Les acteurs en présence sont invités à négocier eux-mêmes les termes, de plus en plus extensifs, de leurs droits et devoirs réciproques (d'éducation, de santé, de protection financière en cas de non-emploi, par exemple). Pour notre propos, on notera que la notion même de déviance se complexifie à l'occasion de cette étape ; de réelle, elle devient potentielle. Ce n'est plus tant *post factum* que la dénonciation d'une déviance prend place ; cette dernière se déplace de la manifestation d'un comportement vers l'intérieur des individus, vers leurs ressources personnelles de gestion du stress, par exemple (Newton, 1995 ; Hochschild, 1983) ou vers les caractéristiques subjectives des individus telles que leur « contact » avec la « réalité » (par exemple, le respect d'un horaire de travail, la permanence dans l'effort, l'acceptation d'une autorité et d'un règlement de travail, l'accueil d'un client), c'est-à-dire plus généralement encore vers le potentiel d'adaptation physique et psychologique des hommes et des femmes aux exigences de l'échange de type salarial. La norme médicale, de guérison ou de réadaptation, intervient ici en compétition avec ou en complément de la norme pénale.

## LA CITOYENNETÉ CIVIQUE, LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DES RISQUES

La citoyenneté civique, pour sa part, se déroule sous nos yeux dans des « niches » où l'hypothèse de la postmodernité semble se mettre à l'œuvre. Le modèle d'échange généralisé est celui du marché (Beck, 1992) via la reconnaissance par les institutions (et qui se fait exigence) de plus d'autonomie de la part des individus notamment dans l'expression publique de leur style de vie en déconstruisant la normalité de certains critères de l'expertise médicale comme dans le cas de l'homosexualité ou des assuétudes aux drogues; en vidant de son contenu certaines normes de droit, comme dans le cas du divorce ou de la possibilité de mettre fin à une grossesse. Le caractère virtuel de la déviance peut se comprendre ainsi : la collectivité tolère et anticipe même que certains individus dévient intentionnellement de ce qui hier encore était attendu d'eux, et ce au nom de leurs revendications identitaires (Castells, 1997); ce faisant, ils incarnent cependant un risque (un danger virtuel) pour les autres individus, et ils devront accepter d'entrer dans des mécanismes de surveillance de leurs capacités à contrôler et à gérer ces risques (Lupton, 1995).

### QU'EST-CE QUE LA POSTMODERNITÉ?

Je me limiterai à deux tâches : proposer un schéma explicatif et, par la suite, une esquisse du caractère idéal-typique de la postmodernité. Avec la première de ces tâches, je tenterai de mettre en lumière le passage de la modernité à la postmodernité; avec la seconde, la « matrice » des attitudes et des valeurs qui y prévalent et qui se répondent.

Qu'est-ce qui rend possible le passage de la modernité à la postmodernité et l'explique tout à la fois? Pour T. Parsons (1977; Parsons and Smelser, 1984), la modernité est la séparation de deux champs de pratiques : celui du religieux et celui de la politique. À cette première différenciation se sont ajoutées deux autres distinctions : le champ des pratiques économiques et celui de la vie domestique. Parsons définit la modernité en termes de système : sous-système pour ce qui regarde les quatre champs maintenant différenciés et système global pour les interactions complémentaires de ces sous-systèmes les uns envers les autres, postulant ainsi qu'il serait possible de reconnecter ces champs séparés de manière à les faire fonctionner chacun comme un élément au service de l'ensemble.

Cette reconnection des sous-systèmes séparés, montre Parsons, est possible grâce à des garants métasociaux, c'est-à-dire à la mise en route et au financement d'institutions dont la fonction latente serait de faire système au départ des quatre sous-systèmes différenciés. Ainsi montrera-t-il que l'institution médicale a pour fonction manifeste de soigner les individus et de guérir ceux-ci de leurs maladies, mais aussi comme fonction latente de juguler (de réconcilier), par exemple, la séparation de l'économique et du domestique (Parsons, 1951). Il montrera de cette manière dans ses analyses, très finement, que les attitudes et les valeurs à l'œuvre au sein même du col-

loque singulier malade-médecin corroborent les attitudes et les valeurs présentes dans la sphère culturelle. D'autres institutions remplissent elles aussi une telle fonction latente : l'enseignement, les médias, puis le travail social, l'aide à la jeunesse ou à la réintégration sociale des détenus... Au fond, les grandes institutions de l'État social, à côté de leur fonction manifeste d'assurance et de solidarité, remplissent une fonction latente de maintien de l'équilibre du système au bénéfice d'une société globale tiraillée par la différenciation de ses sphères d'activités. Mais c'est cet équilibre, cette capacité de rééquilibrage du système global, qui ont été mis à mal à la fin des années soixante. Nos sociétés ont appliqué la recette qu'elles connaissaient bien, à savoir qu'« elles ont fait plus du même » en déployant et finançant plus encore (du moins à la fin des années soixante) leurs garants métasociaux au point que certains notent, par exemple, un processus de médicalisation de la vie quotidienne. D'autres verront quant à eux un processus de déploiement de l'État éducateur ou encore de l'État policier au travers de l'institution scolaire et de l'institution pénale, mais dont l'efficacité serait cependant de plus en plus marginale. C'est bien là, dans un autre registre, la critique de l'État-providence des années septante et quatre-vingt : l'investissement est de plus en plus important pour des effets de plus en plus réduits.

Puis vint la crise du milieu des années septante. Mais quelle crise au fond? Comment ne pas voir que cette crise est au cœur même de la modernité et que ce qui s'est passé et se passe encore sous nos yeux appartient à la logique intrinsèque de cette modernité : une croissante et continue différenciation des sphères d'activités au point que les garants métasociaux deviennent de plus en plus inefficaces. Qu'est-ce que la postmodernité, dès lors? C'est la modernité déployant plus avant encore ses forces de différenciation et face auxquelles les effets de système ne sont plus obtenus.

Second regard à présent : quels sont les traits qui permettraient d'en dresser un type idéal? Ici, deux séries de commentaires, sinon trois. Tout d'abord, on constatera que la postmodernité est bien la modernité, mais avec « un petit plus » cependant qui, à y regarder de plus près, représente l'originalité majeure de la postmodernité : dans l'espace rendu ouvert par la distanciation entre les sphères d'activités se dessine à présent, de plus en plus large, la place pour une cinquième sphère, celle de la civilité, c'est-à-dire un espace où il devient possible pour les individus de se regrouper, de s'associer, selon leurs choix personnels, selon une mosaïque d'options, de goûts, de valeurs, de pratiques, de désirs et sous des formes évanescentes, changeantes, telle une tribu des temps modernes ou, pour tout dire, un réseau. C'est bien là le mot-clé : à la structure de la prémodernité succèdent le système de la modernité puis le réseau de la postmodernité. Ces regroupements sous forme de réseau sont libres; ils sont libérés des contraintes du système qui pesaient il y a peu encore sur les hommes et sur les femmes, et ils se déploient dans cet espace interstitiel qui va croissant entre le politique, le culturel, le domestique et l'économique. Surtout, pour notre propos et si la contrainte du système est levée, les actes posés dans le cadre de ces réseaux ne peuvent plus être désignés comme déviants. Cela a de moins en moins de sens, du moins quant au contenu des options retenues et, pour dire les choses plus simplement, « tout cela se discute ».

## DÉVIANCES

Deuxième commentaire : ce qui se trame à l'intérieur de chacune des cinq sphères est aussi digne d'intérêt. Il se produit des effets de différenciation à l'intérieur de chaque sous-système. Ainsi, dans la sphère culturelle (anciennement religieuse), la position dominante de la tradition chrétienne en phase avec, par exemple, le capitalisme occidental et la formule patriarcale de la famille élargie, puis surtout nucléaire, s'estompe et laisse la place à une pluralité de croyances. Mieux : le pluralisme des croyances et la tolérance ne sont plus seulement une question de choix, mais un prescrit, une norme. Autrement dit encore : le jeu démocratique, pluraliste et libéral est plus qu'un objectif à atteindre ou un idéal politique moderne (qui se développe dans la sphère politique) ; il devient un prescrit normatif dans le cas de la postmodernité (au sein même de la sphère civique), et ne pas le respecter est sanctionné. Là encore, « tout doit pouvoir se discuter et rester ouvert ».

Troisième commentaire, peut-être crucial pour la compréhension de la postmodernité. Le dernier point évoqué (celui du pluralisme) nous montre en fait que le processus de différenciation propre à la modernité aboutit à de la dédifférenciation. La crise de la modernité ne nous renvoie pas nécessairement « en arrière », vers la prémodernité et sa caractéristique qui est l'indifférenciation, mais elle nous pousse vers un avant encore largement méconnu : celui d'une *société de l'expérience et de la prise de risques*. De quoi s'agit-il ici ? L'une des caractéristiques de la modernité réside dans un processus de croissante rationalisation de l'existence. La subjectivité des hommes et des femmes s'est vue comme traquée, l'objectif étant de la débusquer, de rendre conscient ce qui ne l'était pas, d'avoir une maîtrise des réactions pulsionnelles, de développer le contrôle interne de soi. Prêtons attention cependant à ceci que ce qui est tenu par d'aucuns pour être l'*ultimo ratio* des actes individuels, l'inconscient ou la subjectivité, s'est vu comme encadré, comme endigué et comme concurrencé par un véritable florilège de techniques de maîtrise de soi. Au fond, à l'aube de la postmodernité, les individus se trouvent dans une situation inverse de celle de la modernité : leurs identités personnelles sont rationalisées à outrance, elles sont déssubjectivées ou objectivées, et la tâche qui leur incombe est de resubjectiver ces identités vides. C'est ici que la thématique de l'expérience ou de la prise de risque prend toute son épaisseur. Pour les individus, la situation de la postmodernité est celle d'un postnihilisme, c'est-à-dire une situation où prévaut l'équivalence des options de vie, mais aussi où il faut s'impliquer, se risquer pour être quelqu'un.

## L'ÉCHANGE ET LES PRESCRITS NORMATIFS

Invoquer la notion de marché pour qualifier l'échange de type postmoderne ne relève donc pas d'un strict impérialisme de l'économique, par exemple, sur la vie privée. Divers prescrits normatifs produits par le cadre de la modernité et développés plus avant dans celui de la postmodernité sont aussi, en effet, des caractéristiques de l'échange sous la forme du marché : individu libéré non seulement du poids de la tradition, mais aussi de diverses contraintes fonctionnelles, pluralité des options possibles, entrées

## DÉVIANCES

et sorties du marché par l'intermédiaire des réseaux, choix raisonné et maîtrise de soi dans les prises de risque en constituent les pièces maîtresses. Là où se joue une autre différence d'avec la modernité, c'est que dans le cas de la postmodernité le fait d'être inclus dans l'échange ne dépend plus que de la décision de l'individu. S'il fait ce choix, il sera récompensé en ceci qu'il sera reconnu dans sa différence par les autres; s'il s'abstient, il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même. Mais par ce biais — la possibilité d'une reconnaissance de son identité par les autres —, les exigences d'inclusion et de participation à l'échange s'amplifient encore en regard de la citoyenneté politique ou encore de la citoyenneté sociale.

## PROCÉDURES DE RÉGULATION

Le devoir a comme corollaire la culpabilité ou la honte; la liberté a comme corollaire la responsabilité. L'individu concerné par la première possibilité évite les risques pour minimiser la possibilité de l'échec dans l'exécution des rôles qui lui sont prescrits par l'économique ou par le politique; celui qui est concerné par la seconde prend des risques pour maximiser la possibilité de se réaliser dans son identité et d'être reconnu comme tel au sein de son réseau. Mais aussi, l'échange généralisé sous la forme du marché, s'il permet des choix de plus en plus personnels, risqués, prescrit une anticipation bien plus large que dans d'autres formes d'échange, de la réaction des autres à la suite de ces choix. Ainsi, ce qui se trouve au centre névralgique de la régulation par la forme du marché, c'est un volume parfois considérable d'informations et, partant, d'implication personnelle dans des canaux de communication avec les autres, sur l'éventail des choix, sur leurs risques respectifs pour soi comme pour les autres, sur leurs réactions possibles à la suite de telle ou telle option prise et ainsi de suite.

La société postmoderne est bien, comme on dit, une société de la communication, et pour cette autre raison encore. L'individu postmoderne, de plus en plus libéré des contraintes systémiques, consomme plutôt qu'il ne revendique, mais cette liberté acquise dans le cadre de l'échange généralisé et située dans la sphère civique (et qu'il ne faudrait sans doute pas confondre avec la liberté de la sphère politique) se distribue de manière égalitaire parmi l'ensemble des acteurs. Si donc, d'un côté, nous connaissons un processus de pacification de la vie publique par une diminution de la contestation du cadre sociétal, d'un autre côté, la conflictualité se développe sous le coup de l'égalitarisation de ceux et de celles qui jouent le jeu de l'inclusion dans l'échange. Et ce paradoxe, ou plutôt cette tension contradictoire particulière à l'échange postmoderne, se jugule par des procédures communicationnelles où les règles du jeu s'élaborent et s'évaluent en commun et de manière toujours contingente selon les choix opérés. N'est-ce pas là une façon de comprendre l'émergence de nouvelles professions telles que celles de médiateur (pénal, familial, scolaire, de quartier...), de *stewart* urbain, d'accompagnateur des consommateurs de drogues ou des supporters d'une équipe de football, d'ombudsman, ou encore la prolifération de nouvelles fonctions telles que celles remplies par diverses agences non gouvernementales (mais financées par les pouvoirs publics) de surveillance du respect des

## DÉVIANCES

droits individuels (de l'enfant, de l'immigrant, de l'étudiant, du croyant...) et donc aussi de possibles discriminations vécues, dans le cadre civique, comme des éléments de « victimation » ?

Le paradoxe, peut-être, de cette situation, c'est qu'en régime de liberté les individus doivent s'expliquer sur leurs choix personnels et sur la manière qu'ils ont de gérer le risque de leurs choix de façon à ne pas entamer l'autonomie des autres. Mais ainsi, si la vie privée des individus est encore régulée par l'évaluation de leurs comportements extériorisés dans le cadre des échanges concrets et si leurs personnalités sont encore laissées en leur état, la vie publique, quant à elle, se déroule de plus en plus sous le sceau de l'autonomie des comportements, et la personnalité des acteurs se voit de plus en plus régulée par des procédures de surveillance.

*Claude Macquet*

Claude Macquet est professeur au Centre de recherche et d'intervention sociologique de l'Université de Liège.

#### Références

- Beck U., 1992, *Risk society. Toward a new modernity*, Londres, Sage.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Castells M., 1997, *The information age : economy, society and culture*, vol. 2, The power of identity, Londres, Blackwell Publishers Ltd.
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Goffman E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- Gusfield J. R., 1996, *Contested meanings. The construction of alcohol problems*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Hochschild A. R., 1983, *The managed heart. Commercialization of human feelings*, Berkeley, University of California Press.
- Luhmann N., 1998, « La société comme différence », *Sociétés. Revue des sciences humaines et sociales*, 61, Bruxelles, De Boeck Université.
- Lupton D., 1995, *The imperative of health. Public health and the regulated body*, Londres, Sage.
- McHoul A., Grace W., 1993, *A Foucault primer. Discourse, power and the subject*, Londres, University College London Press.
- Newton T., 1995, « *Managing* » stress. *Emotion and power at work*, Londres, Sage.
- Parsons T., 1977, *The evolution of societies*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Parsons T., Smelser N., 1984, *Economy and society : a study in the integration of economic and social theory*, Londres, Routledge.
- Simmel G., 1987, *Philosophie de l'argent*, Paris, P.U.F.
- Steiner P., 1994, *La sociologie de Durkheim*, Paris, La Découverte.
- Wagner P., 1996, *Liberté et discipline. Les deux crises de la modernité*, Paris, Métailié.